

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-389-1929 Mutations

n° 35-389-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

22 avril 1929

Numéro JO

n° 389 du 30/04/1929

Date du numéro

30 avril 1929

TEXTE INTÉGRAL

Mme Zouain (jeune) est em ployée à titre temporaire au service de l'administration locale, en qualité d'auxiliaire comptable. Elle recevra une rétribution mensuelle de huit cent cinquante francs, exclusive de toute indemnité et de toute allocation spéciale en cas de licenciement.